

Sujet (articles et alinéa selon réf. Cadre EIAP août 2018)	Directives 2008	Cadre EIAP Août 2018	Recommandations Chambre Consultative FAJE (6.6.2017)
-------------------------------------------------------------------------	------------------------	---------------------------------	-----------------------------------------------------------------

1.1. Direction taux de supervision activités	30%	20% annualisé	30% par structure pour une structure 48 places : 60% de présence soit 15 % par groupe
1.2. Taux d'encadrement – lettre a)	4-6 ans (1P-2P) 1 adulte pour 12 enfants 80% formés, dont 2/3 ES (école supérieure)	1P-2P (4-6 ans) 12 enfants 1 pro 13 à 24 enfants : 1 pro et 1 APE 25 à 36 enfants : 1 pro et 2 APE 37 à 48 enfants : 2 pros et 2 APE 49 à 60 enfants : 2 pros et 3 APE Exceptions : Pause de midi : 1 pro présent dans l'institution, encadrement peut être constitué uniquement d'APE. Ouverture et fermeture : encadrement peut être confié à 1 APE si le nombre d'enfants est égal ou inférieur à 12.	1P-4P (4-8 ans) 1 adulte pour 12 enfants 80% de professionnels

Sujet (articles et alinéa selon réf. Cadre EIAP août 2018)	Directives 2008	Cadre EIAP Août 2018	Recommandations Chambre Consultative FAJE (6.6.2017)
Lettre b)	6-10 ans (3P-6P) 12 enfants 1 pro 13-24 enfants : 1 pro et 1 auxiliaire 25-36 enfants : 1pro et 2 aux 37-48 enfants : 2 pros et 2 aux. 49-60 enfants : 2 pros et 3 aux. ...	3P-6P (6-10 ans) 15 enfants (+ 3 enfants par rapport à 2008) 1 pro 16-30 enfants : (+ 6 enfants ./ 2008) 1 pro et 1 APE 31-45 enfants : (+ 9 enfants ./ 2008) 1 pro et 2 APE 46-60 enfants : (+ 12 enfants ./ 2008) 2 pros et 2 APE 61-75 enfants : (+ 15 enfants ./ 2008) 2 pros et 3 APE ... Exceptions : Pause de midi : 1 pro présent dans l'institution, encadrement peut être constitué uniquement d'APE. Ouverture et fermeture : encadrement peut être confié à 1 APE si le nombre d'enfants est égal ou inférieur à 12.	1P-4P (6-8 ans) 1 adulte par groupe de 1 à 12 enfants 80% de professionnels

Sujet (articles et alinéa selon réf. Cadre EIAP août 2018)	Directives 2008	Cadre EIAP Août 2018	Recommandations Chambre Consultative FAJE (6.6.2017)
Lettre c)	10-12 ans (7P -8P) 15 enfants 1 pro 16-30 enfants : 1 pro et 1 auxiliaire 31-45 enfants : 1 pro et 2 aux. 46-60 enfants : 2 pros et 2 aux. 61-75 enfants : 2 pros et 3 aux.	7P-8P (10 à 12 ans) 18 enfants (+ 3 enfants par rapport à 2008) 1 pro 19-36 enfants : (+ 6 enfants ./ 2008) 1 pro et 1 APE 37-54 enfants : (+ 9 enfants ./ 2008) 1 pro et 2 APE 55-72 enfants : (+ 12 enfants ./ 2008) 2 pros et 2 APE 73-90 enfants : (+ 15 enfants ./ 2008) 2 pros et 3 APE	1 adulte par groupe de 1 à 15 enfants répartition : 80% de professionnels – 20% d’auxiliaires
1.2. h) TTHPE (temps de travail hors présence enfants)	Ne peut pas être inférieur à 10%	10% affecté par la direction, annualisé	10%, socle minimal

Sujet (articles et alinéa selon réf. Cadre EIAP août 2018)	Directives 2008	Cadre EIAP Août 2018	Recommandations Chambre Consultative FAJE (6.6.2017)
2.2. Organisation des locaux et aménagements techniques Aménagements a) Surface b) Isolation phonique c) Sanitaires d) Possibilités de s'isoler Local réservé au personnel Espaces de détente	2 m2 - 1 WC - 1 lavabo jusqu'à 15 enfants, puis 1 WC - 1 lavabo par dizaine d'enfants supplémentaire. 1 WC et 1 lavabo pour adultes si plus de 25 enfants accueillis Espace fermé pour entretien + de 48 places d'accueil Doivent être disponibles	2 m2 Attention particulière 1 WC - 1 lavabo jusqu'à 15 enfants, puis 1 WC - 1 lavabo par dizaine d'enfants supplémentaire 1 WC et 1 lavabo jusqu'à 10 adultes présents simultanément, ensuite normes féd. Direction doit bénéficier d'un espace fermé pour entretien Au-delà de 10 adultes présents simultanément. Locaux organisés de manière à permettre que des espaces soient disponibles	3 m2 Vitale 1 WC - 1 lavabo jusqu'à 15 enfants, puis 1 WC - 1 lavabo par quinzaine supplémentaire 1 WC et 1 lavabo pour adultes dès 25 places d'accueil Dès 24 places d'accueil 3 m2 par enfant

Sujet (articles et alinéa selon réf. Cadre EIAP août 2018)	Directives 2008	Cadre EIAP Août 2018	Recommandations Chambre Consultative FAJE (6.6.2017)
4.4. Exigences pédagogiques, éducatives, organisationnelles et d'INTEGRATION	Exigences pédagogiques, éducatives et organisationnelles	Exigences pédagogiques, éducatives, organisationnelles et d'intégration	
Réflexions			
LAJE - Missions			La LAJE confie à l'accueil parascolaire les missions décrites à l'article 3a, à savoir une mission éducative, et une mission sociale et préventive
Considérer l'enfant dans sa globalité			Importance à considérer l'enfant quel que soit son âge dans sa globalité. Ses besoins fondamentaux restent les mêmes à titre individuel mais doivent être intégrés dans une structure collective qui fait cohabiter des groupes d'enfants d'âge, de conditions de cultures différentes dans un espace par définition restreint. Ajoutons que suivant son âge, un enfant peut être amené à passer plus de temps dans une structure d'accueil qu'à l'école (en 1 -2P les enfants ont congé 3 à 4 demi -journées par semaine.

11.09. 2018

Sujet (articles et alinéa selon réf. Cadre EIAP août 2018)	Directives 2008	Cadre EIAP Août 2018	Recommandations Chambre Consultative FAJE (6.6.2017)
1.1. Direction taux de supervision activités	30%	20% annualisé	30% par structure pour une structure 48 places : 60% de présence soit 15 % par groupe
1.2. Taux d'encadrement lettre a)	1P-2P (4-6 ans) 1 adulte pour 12 enfants 80% Pro - 20% APE Pro = (2/3 niveau tertiaire-1/3 niveau secondaire II)	1P-2P (4-6 ans) 1 adulte pour 12 enfants 13 à 24 enfants : 1 pro et 1 APE 25 à 36 enfants : 1 pro et 2 APE 37 à 48 enfants : 2 pros et 2 APE 49 à 60 enfants : 2 pros et 3 APE <u>Exceptions :</u> Pause de midi : 1 Pro présent dans l'institution, encadrement peut être constitué uniquement d'APE.	1P-4P (4-8 ans) 1 adulte pour 12 enfants 80% Pro - 20% APE
Lettre b)	3P-6P (6-10 ans) 1 Pro pour 12 enfants	3P-6P (6-10 ans) 1 Pro pour 15 enfants (+ 3 enfants)	5P-8P (8-12 ans) 1 adulte pour 15 enfants 80% Pro – 20% APE

Sujet (articles et alinéa selon réf. Cadre EIAP août 2018)	Directives 2008	Cadre EIAP Août 2018	Recommandations Chambre Consultative FAJE (6.6.2017)
	13-24 enfants : 1 Pro et 1 APE 25-36 enfants : 1 Pro et 2 APE 37-48 enfants : 2 Pro et 2 APE 49-60 enfants : 2 Pro et 3 APE ...	16-30 enfants : (+ 6 enfants) 1 Pro et 1 APE 31-45 enfants : (+ 9 enfants) 1 pro et 2 APE 46-60 enfants : (+ 12 enfants) 2 pros et 2 APE 61-75 enfants : (+ 15 enfants) 2 pros et 3 APE ... <u>Exceptions :</u> Pause de midi : 1 pro présent dans l'institution, encadrement peut être constitué uniquement d'APE.	
Lettre c)	7P-8P (10 à 12 ans) 1 Pro pour 15 enfants 16-30 enfants : 1 Pro et 1 APE 31-45 enfants : 1 Pro et 2 APE. 46-60 enfants : 2 Pro et 2 APE	7P-8P (10 à 12 ans) 1 Pro pour 18 enfants (+ 3 enfants) 19-36 enfants : (+ 6 enfants) 1 Pro et 1 APE 37-54 enfants : (+ 9 enfants) 1 pro et 2 APE 55-72 enfants : (+ 12 enfants) 2 pros et 2 APE	5P-8P 8 à 12 ans) 1 adulte pour 15 enfants 80% Pro – 20% APE

Sujet (articles et alinéa selon réf. Cadre EIAP août 2018)	Directives 2008	Cadre EIAP Août 2018	Recommandations Chambre Consultative FAJE (6.6.2017)
	61-75 enfants : 2 Pro et 3 APE	73-90 enfants : (+ 15 enfants) 2 Pro et 3 APE	
1.2. h) TTHPE (temps de travail hors présence enfants)	Ne peut pas être inférieur à 10%	10% affecté par la direction, annualisé	10%, socle minimal
2.2. Organisation des locaux et aménagements techniques Aménagements a) Surface b) Caractéristiques générales isolation phonique c) Sanitaires d) Possibilités de s'isoler Local réservé au personnel	2 m2 chaque enfant a un espace individuel 1 WC - 1 lavabo jusqu'à 15 enfants, puis 1 WC - 1 lavabo par dizaine d'enfants supplémentaire 1 WC et 1 lavabo pour adultes si plus de 25 enfants accueillis Espace fermé pour entretien dès 48 places d'accueil, espace	2 m2 pas de dimension minimum pour le repas Attention particulière chaque enfant a un espace individuel ou collectif 1 WC - 1 lavabo jusqu'à 15 enfants, puis 1 WC - 1 lavabo par dizaine d'enfants supplémentaire 1 WC et 1 lavabo jusqu'à 10 adultes présents simultanément, ensuite normes fédérales Espace fermé pour entretien voir synergie avec l'école Au-delà de 10 adultes présents simultanément	3 m2 Vitale 1 WC - 1 lavabo jusqu'à 15 enfants, puis 1 WC - 1 lavabo par quinzaine supplémentaire 1 WC 1 lavabo pour adultes dès 25 places d'accueil Dès 24 places d'accueil, espace réservé

Sujet (articles et alinéa selon réf. Cadre EIAP août 2018)	Directives 2008	Cadre EIAP Août 2018	Recommandations Chambre Consultative FAJE (6.6.2017)
Espaces de détente	réservé	lieux de repos pour les 1-2P coin devoirs pour les 3-8P	
4.4. Exigences pédagogiques, éducatives, organisationnelles et d'INTEGRATION	Exigences pédagogiques, éducatives et organisationnelles	Exigences pédagogiques, éducatives, organisationnelles et d'intégration	
LAJE - Missions			La LAJE confie à l'accueil parascolaire les missions décrites à l'article 3a, à savoir une mission éducative, et une mission sociale et préventive
Considérer l'enfant dans sa globalité			Importance à considérer l'enfant quel que soit son âge dans sa globalité. Ses besoins fondamentaux restent les mêmes à titre individuel mais doivent être intégrés dans une structure collective qui fait cohabiter des groupes d'enfants d'âge, de conditions de cultures différentes dans un espace par définition restreint. Ajoutons que suivant son âge, un enfant peut être amené à passer plus de temps dans une structure d'accueil qu'à l'école (en 1 -2P les enfants ont congé 3 à 4 demi -journées par semaine.